

Votation du 28 février

Une drôle de campagne s'ouvre sur la pénalisation fiscale des couples mariés

A contrecœur, Eveline Widmer-Schlumpf a lancé hier la campagne sur l'initiative PDC, qu'elle est forcée de combattre

Lise Bailat Berne

Pour son dernier lancement de campagne de votation, Eveline Widmer-Schlumpf aurait pu rêver situation plus confortable. Hier, à Berne, la conseillère fédérale PBD sortante a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Elle a présenté, sobriement, les arguments qui poussent le Conseil fédéral à rejeter l'initiative populaire du PDC «Pour la famille et le couple - Non à la pénalisation du mariage». Tout en avouant: «J'aurais préféré léguer cette campagne à mon successeur. Mais c'était ainsi dans la planification de la Chancellerie et du Conseil fédéral.»

Exercice d'équilibriste, car ce texte a connu un destin kafkaïen comme la Berne fédérale sait les produire. Tout était bien parti pour le PDC, qui a déposé son initiative en 2012 avec un objectif rassembleur: mettre un terme à l'inégalité de traitement qui fait qu'à revenus égaux, certains couples mariés paient davantage d'impôts que des concubins. Une inégalité de traitement dénoncée en 1984 déjà par la justice.

En 2013, fait extrêmement rare, le Conseil fédéral a appuyé l'initiative populaire du PDC. Il faut dire qu'Eveline Widmer-Schlumpf en avait fait l'un de ses chevaux de bataille. Elle avait même mis des pistes en consultation en 2012, pour en finir avec la pénalisation du mariage. Mais, trop chahutés, ces travaux avaient été suspendus. Le gouvernement avait alors soutenu l'initiative du PDC, voulant forcer le parlement à s'entendre sur une solution.

La suite? Tout est allé de mal en pis pour le PDC et Eveline Widmer-Schlumpf. Le parlement a coulé l'initiative et recommandé son rejet, forçant les sept Sages à retourner leur veste. «Le Conseil



Eveline Widmer-Schlumpf a lancé hier la campagne sur l'initiative PDC. Son successeur au Conseil fédéral devra la poursuivre dès janvier. KEYSTONE/LUKAS LEHMANN

«J'aurais préféré léguer cette campagne à mon successeur»

Eveline Widmer-Schlumpf

fédéral ne peut recommander au peuple une autre position que le parlement. C'est pour cette raison qu'il prône désormais le rejet de l'initiative», explique sagement Eveline Widmer-Schlumpf.

Débat fiscal et sociétal

Pourquoi le parlement ne veut-il pas de l'initiative PDC? Il la torpille sur deux fronts. Premièrement au niveau fiscal: «L'initiative ancrerait dans la Constitution le mariage comme une communauté économique d'un point de vue fiscal, ce qui évacuerait l'imposition individuelle de la table», détaille la grande argentine fédérale. Or PS, Verts, Vert'libéraux et PLR militent pour une évolution vers l'imposition individuelle.

Le deuxième obstacle qui barre la route du PDC est d'ordre sociétal. L'initiative ancrerait dans la Constitution la définition du mariage comme l'union d'un

homme et d'une femme. Les partisans d'un mariage civil pour tous crient au scandale. «Vous savez, c'est aujourd'hui déjà l'interprétation de la Constitution. C'est la pratique dans les tribunaux, au niveau du cadre théorique aussi. Mais je comprends que l'on ne veuille pas, en ancrant ce texte dans la Constitution, exclure la discussion sur le mariage des partenaires enregistrés», reconnaît Eveline Widmer-Schlumpf.

A ces deux raisons politiques, il faut en rajouter une d'ordre tactique. Au cours de ses débats, le parlement s'était mis d'accord sur un contre-projet direct reprenant le but de l'initiative PDC, sans les deux définitions polémiques. Mais un coup de théâtre de dernière minute, au Conseil des Etats, a abouti au coulage de ce contre-projet. De toute manière, le texte du PDC «n'a aucune chance devant le peuple et ne nécessite même pas de contre-projet», justifiait alors le sénateur Georges Theiler (PLR/LU).

L'inégalité de traitement fiscal qui touche encore 80 000 couples mariés actifs et de nombreux couples de retraités au niveau de l'impôt fédéral direct est-elle donc une fatalité? Eveline Widmer-

actualités, ce qui aura un impact sur la météo et provoquera l'arrêt définitif de l'émission *Outre-zapping*. Les départements design et promotion, ressources humaines et formation, finances et logistique, communication d'entreprise ainsi que ressources et développement devront se serrer la ceinture à hauteur de 2,3 millions.

Ces mesures découlent du programme d'économies annoncé en octobre par la SSR, visant à couper 40 millions de francs par an dès 2016 sur un budget de 1,6 milliard. Malgré des propositions alternatives formulées par les employés et le Syndicat suisse des mass media (SSM), le comité de direction de la SSR a indiqué hier vouloir maintenir les quelque 250 suppressions de postes prévues dans ce cadre. Les dirigeants annoncent aussi un gel des salaires pour 2016. Le SSM se dit «très déçu». **ATS/A.T.**

PDC et UDC contre tous

● Au parlement fédéral, les fronts se sont avérés très clairs sur l'initiative «Non à la pénalisation du mariage». En votation finale, le Conseil national a rejeté le texte par 107 voix contre 85. Parti socialiste, Verts, Vert'libéraux et PLR ont voté comme un seul homme contre la proposition démocrate-chrétienne. Le PBD était partagé.

A gauche, on juge l'initiative «rétrograde». «Couples mariés, en partenariat enregistré, concubins: aucune forme d'union ne doit être discriminée», a plaidé Adèle Thorens (Verts/VD). A droite, c'est davantage la vision fiscale du mariage développée par le PDC qui froisse.

Seule l'UDC, du côté de la droite, a accordé son soutien au PDC, sans cacher que la définition conservatrice du mariage que contient l'initiative lui plaît beaucoup. Ce qui contraindra les démocrates-chrétiens à se débattre comme de beaux diables durant la campa-

gne de votation à venir contre les accusations de discrimination, voire d'homophobie. «Honnêtement, il n'y a eu aucune polémique lorsque nous avons recolté les signatures pour notre initiative. Le débat est venu après», explique Beatrice Werltli, secrétaire générale du PDC.

Les associations homosexuelles ont flairé le «sale coup», le verrouillage, sous couvert de débat fiscal, du mariage pour tous. Depuis lors, le PDC a beau se défendre de ne vouloir discriminer personne, il traîne son boulet au pied.

Pour éviter toute confusion, le PDC genevois a trouvé la parade: il se prononce en faveur de l'initiative populaire contre la pénalisation du mariage et aussi en faveur du mariage civil pour tous. Mais le parti suisse ne suivra pas la même stratégie. «Cette initiative est un objet fiscal. Nous prendrons position sur le mariage civil pour tous le moment venu», affirme Beatrice Werltli. **L.B.T.**

PUBLICITÉ

Nouveauté

Publireportage

KUONI L'avenir de Kuoni est assuré:
EST. 1906
les agences plus optimistes que jamais



Après plus de 109 ans de collaboration, les chemins du groupe Kuoni et de Kuoni Voyages SA se séparent. Cela représente une étape cruciale dans l'histoire de Kuoni, société suisse fidèle à ses traditions.

Au travers de sa division voyage DER Touristik, le groupe Rewe devient le nouveau propriétaire du secteur des voyages, dont Kuoni Suisse. Présent dans 14 pays, et réalisant un chiffre d'affaire annuel d'environ 7 milliards d'euros, DER Touristik fait partie des voyagistes les plus prospères d'Europe.

Aujourd'hui, nous abordons l'avenir en toute confiance. En rejoignant DER Touristik, nos collaborateurs, experts en voyages, continueront à offrir un service hautement qualifié, ainsi que des prestations fiables et de qualité. Un important nombre de produits rassemblant passion et authenticité vient compléter la riche palette déjà disponible à ce jour chez Kuoni Suisse.

Pour François Sancho, responsable des ventes tourisme en Suisse romande, pas de risque que le savoir-faire suisse disparaisse. Ce sont toujours les mêmes personnes qui travailleront chez Kuoni. «Nous connaissons nos clients personnellement et veillons à pérenniser l'étroite relation qui nous lie avec la plupart d'entre eux depuis des décennies déjà. Et il en sera ainsi à l'avenir», assure-t-il.

Dès aujourd'hui, les clients peuvent tester un nouveau produit: «l'application scanner gratuite elsewhere by Kuoni». Celle-ci vous permet à partir du catalogue de vous relier au magazine de voyages en ligne elsewhere. Inspiration garantie! Les lecteurs peuvent ainsi découvrir des récits de voyage passionnants, des vidéos, photos et informations sur leur destination de rêve. Les nouveaux catalogues Kuoni sont disponibles dans les agences depuis septembre.

En sonnant le glas des émissions religieuses, la RTS provoque un tollé

Trois magazines radio et TV disparaîtront des grilles en 2017. Au total, la SSR biffera 250 postes de travail. Vives réactions

La RTS souhaite économiser 11,4 millions de francs entre 2016 et 2018, dont 6,9 millions dans les programmes. Cet objectif va notamment provoquer la suppression, dès 2017, de programmes religieux. Les émissions radio *A vue d'esprit* et *Hautes fréquences*, ainsi que le magazine TV *Faut pas croire* - qui couvrent l'entier des confessions et religions - disparaîtront en 2017, selon les institutions Médias-pro et Cath-Info. Mandatées par l'Eglise catholique et la Conférence des Eglises réformées romandes (CER), celles-ci sont chargées de la responsabilité éditoriale de plusieurs émissions religieuses diffusées sur les chaînes de la RTS.

«Cette décision de la SSR vient à amputer la rubrique RTSreligion de 50% de son personnel, qui frôle les douze équivalents plein-temps», regrettent Médias-pro et Cath-Info. Elles critiquent l'effort disproportionné demandé à la rubrique, alors que les économies que la RTS doit mettre en œuvre correspondent à 3% de son budget total. Elles ajoutent: «A l'heure où la radicalisation religieuse est à l'œuvre, où les replis identitaires sont une forme de penchant naturel, ce choix éditorial est incompréhensible. Cette mesure est inopportune et disproportionnée.»

Interrogée sur ces suppressions d'émissions, la porte-parole de la RTS, Barbara Stutz, a confirmé l'arrêt de «certaines d'entre elles». Selon un communiqué interne qui a filtré hier, la RTS prévoit aussi des économies de 1,4 million dans le domaine des